

Image not found or type unknown



Message sur forum libre et adultere

Par **lululourson**, le **19/10/2009** à **19:15**

Bonjour,rnrnJ'ai donne des details sur un forum libre concernant ma relation avec un homme marie, quelqu'un, par je ne sais quel moyen a reconnu mon histoire, a imprime le tout et a donne "le dossier" a Madame qui aujourd'hui tient ce dossier comme le sesame qui lui donnera la possibilite d'obtenir un divorce pour faute. Comment ces imprimes peuvent ils constituer une preuve ? Quels arguments pouvons nous evoquer pour rendre invalide cette preuve si cela peut etre considere comme tel ?rnrnMerci par avance.